

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Recherche de financements, de partenariats
- Négociation des contrats
- Prospection des institutionnels ou des collectivités territoriales
- Analyse des besoins du client
- Prospection des entreprises
- Conception des contenus de programmes d'enseignement scientifique
- Gestion du budget global d'une structure
- Constitution des dossiers de plaidoirie
- Conseils aux entreprises dans un cadre législatif
- Conception et animation d'un programme de formation
- Conseils aux clients sur des questions d'ordre juridique

2. Référentiel de compétences

- Capacité à étudier en détail un système de droit étranger
- Aptitude à comparer deux ou plusieurs ordres juridiques, au niveau général ou spécial et à en tirer des conséquences positives sous la forme de propositions cohérentes, au niveau micro-juridique, présentées de manière critique et synthétique
- Maîtrise de la terminologie juridique idoine
- Maîtrise de la dimension comparatiste du raisonnement juridique en fonction des données spatio-temporelles pertinentes susceptibles d'impacter l'analyse positiviste
- Capacité d'intégrer le raisonnement comparatiste dans une démarche pratique et adaptée aux besoins concrets d'un opérateur juridique national, international ou transnational (particulier, entreprises, organisations internationales, ...)
- Aptitude à organiser une recherche détaillée à finalité pratique ou théorique dans le contexte d'une pluralité de systèmes juridiques convergents, divergents ou antagonistes
- Disposition à défendre les intérêts d'un opérateur économique sur le fondement d'un raisonnement comparatiste lors d'un contentieux ou hors contentieux
- Maîtrise des outils documentaires en droit français et en droit étranger
- Maîtrise de l'expression écrite, de la méthodologie et de la pratique de la recherche juridique individuelle et en équipe, de la construction et de l'analyse d'un rapport ou d'une étude juridique (rédaction d'un rapport de recherche, analyse d'une situation juridique, élaboration d'une étude publiée)
- Maîtrise de l'expression orale (exposé juridique, communication scientifique à des colloques)
- Maîtrise de l'analyse et de la stratégie de présentation d'un cas et de défense d'une argumentation
- Maîtrise de la présentation de soi et de l'écoute d'autrui, dans le respect des opinions d'autrui et aptitude à se situer dans une controverse pour savoir prendre une position
- Savoir mener une recherche dans plusieurs systèmes juridiques
- Être capable d'analyser un problème juridique dans sa dimension comparative
- Être en mesure de proposer des solutions théoriques et pratiques en comparaison
- Pouvoir mener des analyses interculturelles
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MASTER – DROIT COMPARE

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.